

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti
Assemblée Générale du 4 avril¹ 12 septembre 2020

Rapport moral
par Thierry Raoux, président

Il est difficile d'évoquer le fonctionnement de l'école de Gentillote et l'avancement des projets la concernant sans dire un mot sur la situation générale du pays. En effet, la crise politique et économique que j'évoquais dans le rapport moral de l'an passé s'est intensifiée. Elle conjugue les effets d'une contestation populaire du président Jovenel Moïse avec les exactions de gangs armés, souvent au service de politiciens, du côté du pouvoir comme de l'opposition. Les conséquences pour la vie quotidienne sont catastrophiques (pénurie de produits alimentaires et de carburant, racket des commerçants...) et ont conduit à la fermeture de la plupart des écoles du pays pendant quasiment tout le premier trimestre de l'année 2019-2020.

Dans ce contexte l'école de Gentillote a pu compter sur la forte motivation des parents et des habitants pour maintenir son fonctionnement coûte que coûte. Face aux menaces dont elle a fait l'objet, un comité de vigilance a été constitué, pour réagir en cas d'irruption de groupe hostile. Pour plus de discrétion, enseignants, parents et élèves ont accepté d'adopter des modes de fonctionnement inhabituels : aller en classe sans porter l'uniforme de l'école, travailler certains samedis. Grâce à ces mesures l'école a pu se maintenir avec seulement quelques jours d'interruption alors que presque toutes les écoles du pays étaient fermées.

Ces perturbations ont bien entendu affecté le déroulement des projets déjà engagés. Mais si ceux-ci ont souffert de retard, ils ont pu se poursuivre malgré tout. Le plus important par les montants financiers en jeu a été la mise en place du TNI (Tableau Numérique Interactif). Celui-ci est désormais installé, les enseignants ont bénéficié des premières formations et toutes les classes l'utilisent chaque semaine. C'est un atout spectaculaire pour l'école : il favorise chez les enseignants le renouvellement des pratiques pédagogiques et les contenus qu'il propose consolident leurs connaissances parfois fragiles.

Le coût de la mise en place de ce TNI a été légèrement inférieur aux prévisions. Mais le déblocage tardif des fonds obtenus dans le cadre du projet COMOSEH (COntribution à la MOdernisation du Système Educatif Haïtien) avec le CHF (Collectif Haïti de France) a retardé sa réalisation. En effet le démarrage a dû attendre le versement de l'acompte à l'Ecole Professionnelle Saint Joseph Artisan de Port au Prince (EPSJA), choisie pour réaliser l'électrification liée au tableau numérique (installation de panneaux solaires et de batteries). Ce projet a par ailleurs engendré d'importantes dépenses supplémentaires du fait de la proposition fort intéressante que nous avait faite l'an passé l'EPSJA. Il s'agissait de mettre en place une salle informatique grâce à un financement spécifique dont elle disposait. Ce projet est en cours de réalisation, mais toujours pas terminé: les nombreux épisodes de troubles et de coupures de la route joignant Port au Prince aux Cayes ont entraîné de multiples reports des interventions prévues. La salle, dont la

construction, les finitions et l'alimentation électrique sont achevées, attend l'arrivée du matériel informatique. C'est la construction de cette salle qui a généré d'importants surcoûts (la fourniture et l'installation du matériel étant pris en charge par le programme de l'EPSJA).

A l'ordre du jour de cette année figurait aussi le renouvellement de la location du terrain collectif cultivé par les parents d'élèves, dont le bail de six années s'achevait. Outre la fourniture d'aliments de base pour la cantine de l'école, il produit aussi du vétiver dont la vente apporte des moyens financiers. Pour trouver les fonds nécessaires (que nous estimions à environ 1500€) nous avons lancé une campagne de financement participatif sur le site d'Hello Asso. Le but était de trouver de nouvelles ressources suite à l'augmentation de nos investissements, au delà de nos donateurs réguliers. Cette campagne de financement a finalement rapporté 1130€, qui couvrent presque les besoins. En effet, après une déconvenue, le propriétaire du terrain ayant renoncé au dernier moment à le relouer, les membres de l'ASPAG ont pu trouver deux terrains distincts à louer pour environ 1240€. D'une superficie totale comparable, ils sont loués pour des durées respectives de 7 et 8 ans.

Une nouvelle demande des parents d'élèves a émergé durant cette année : après la poursuite de l'école jusqu'à la fin de l'école fondamentale, certains ont émis le souhait de voir l'école de Gentillote proposer aux élèves ayant validé le certificat de poursuivre sur place leur formation. Un nouveau niveau a ainsi été ouvert, le NS1 (Niveau Supérieur 1) qui est la première année du lycée. Celui-ci fonctionne l'après-midi (lorsque les salles de classe sont libres) avec des professeurs assurant des vacances comme pour les classes de « collège » (années fondamentales 7 à 9), le financement étant assuré par les parents des élèves et les parrainages.

Du 19 mai au 2 juin deux membres du bureau de Solèy Leve se sont rendus à Gentillote, accompagnés d'un couple parrainant une élève de l'école. Le séjour a permis comme d'habitude de rencontrer des élèves parrainés et leur famille et de formaliser les nouveaux parrainages. Nous avons pu observer le fonctionnement de la cantine avec la mise en route d'une nouvelle organisation, impliquant à tour de rôle les élèves des grandes classes pour la préparation des repas. Cette année, 16 semaines de cantine ont pu être assurées. Nous avons également rencontré les enseignants de l'école. Nous avons entre autres évoqué avec eux les difficultés liées à l'augmentation du coût de la vie : nous nous sommes engagés à augmenter leurs salaires de 50% à partir du mois de septembre. Nous avons enfin rendu visite aux bénéficiaires des dernières maisons réhabilitées grâce à l'aide du Secours Populaire de la Marne suite à l'ouragan Matthew.

A l'occasion de notre passage à Port au Prince, nous avons rencontré les responsables de l'EPSJA, avec lesquels nous avons eu de très intéressants échanges. En revanche, en raison de récents actes de rackets d'artisans à Croix des Bouquets, nous n'avons pas pu nous y rendre pour renouveler comme nous le faisons d'habitude notre stock de fers travaillés. Le seul artisanat que nous avons pu rapporter a été acheté à Gentillote à un jeune artisan de Jacmel, déjà rencontré lors d'un précédent voyage, et qui a consacré une journée de trajet pour nous rejoindre et autant pour son retour. Nous lui avons acheté une belle quantité d'animaux et autres objets en papier mâché très originaux.

Au cours de ce voyage nous avons observé l'apparition de nouveaux profils sociaux chez les habitants de Gentillote. Alors que la quinzaine de kilomètres qui sépare Gentillote de la ville des Cayes l'isolait suffisamment pour y maintenir il y a peu de

temps encore un mode de vie campagnard, le développement des transports (et notamment la diffusion de motos à un prix accessible) l'a rendue attractive pour des familles de citadins qui viennent y trouver à la fois un environnement plus calme et une école échappant aux perturbations des mouvements sociaux ou politiques agitant la ville. Comme de plus l'école de Gentillote a désormais acquis une solide réputation de qualité, tous les éléments sont réunis pour qu'elle attire des familles plus aisées. Il y a là un défi à relever, car les nouveaux arrivants ne partagent pas forcément les préoccupations initiales des créateurs de l'école, ni l'histoire de sa construction collective. Cela a beau être une situation finalement assez classique, il faut trouver un moyen de conserver à l'école de Gentillote son identité d'école pour tous, quels que soient les revenus des familles, et la participation des parents aux tâches communes (culture du jardin collectif, entretien de l'école...).

Autre défi, celui de l'accueil d'élèves de plus en plus âgés, dont l'encadrement diffère beaucoup de celui des classes initiales. Il a fallu par exemple réagir face à un mouvement de groupe des élèves de NS1 qui n'acceptaient pas le principe des horaires de l'après-midi, et leur rappeler que c'était une condition impérative pour offrir ces enseignements à Gentillote compte tenu des moyens disponibles.

Pour ce qui concerne les relations avec nos différents partenaires associatifs et institutionnels en France, nous avons un grand regret : nous ne sommes pas parvenus à rencontrer la commission humanitaire des Papiers de l'Espoir, dont le soutien est toujours aussi essentiel pour le fonctionnement de l'école. Nous en faisons désormais une priorité. Nous avons rencontré à plusieurs reprises les membres de la Fédération de la Marne du Secours Populaire Français, qui continue à soutenir le fonctionnement du jardin pédagogique et finance des activités culturelles et conviviales au moment des fêtes de fin d'année. Cette année a été très particulière, puisque la fédération de la Marne a invité Jean Marc Henry au congrès national du SPF qui se déroulait à Perpignan. Lors de son passage à Reims il a pu participer à diverses actions du SPF (conférence, animation dans des écoles...). Nous avons assisté à l'AG de Haïti Futur et à celle du GESCOD (structure de coopération et de solidarité internationales de la région Grand Est). Dans le cadre du projet COMOSEH, nous avons rencontré d'autres acteurs du Collectif Haïti de France et nous finalisons actuellement le compte-rendu d'exécution relatif à la subvention obtenue de la région Grand Est. Il manquera à ce rapport la visite que nous devons faire à Gentillote en début d'année 2020 pour observer l'achèvement du TNI, annulée pour raisons de sécurité.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2020.

A Gentillote, outre le fonctionnement de l'école nous devons :

- achever la salle informatique ;
- développer le parrainage des élèves des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années ;
- maintenir la cantine autant que possible.

Il faudra envisager un déplacement à Gentillote dès que les conditions de sécurité dans le pays le permettront.

A Reims, nous poursuivons :

- les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives ;
- les activités conviviales ;
- les relations avec les institutions et associations partenaires,
- l'information des adhérents et sympathisants : bulletins et site web.

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre l'assemblée générale du 30 mars 2019 et janvier 2020.

Les points saillants cette année sont évidemment le voyage de Thierry et Élisabeth en Haïti du 19 mai au 3 juin 2019 et la participation de Jean-Marc au congrès national du Secours Populaire Français, en novembre 2019.

Le voyage en Haïti a eu lieu dans un contexte qui était déjà inquiétant. La situation a empiré depuis. Néanmoins, ils se sont rendus à Gentillote pour rencontrer les enseignants, les membres de l'ASPAG et garder vivant le lien qui unit nos deux associations. A noter que certains déplacements prévus n'ont pas pu avoir lieu à cause de l'insécurité qui régnait sur les routes.

En novembre, Jean-Marc a été invité au congrès national du SPF, ce qui est un honneur et une reconnaissance. Le congrès se tenait à Perpignan, mais il est resté quelques jours aussi dans la région de Reims, avec un planning dense prévu par le SPF de Reims, qui avait organisé de nombreuses rencontres (dans des écoles, ou avec les bénévoles du SPF). Élisabeth a pu profiter de sa venue pour lui faire rencontrer, en parallèle, une classe de l'école de Rilly la Montagne. Jean-Marc et Thierry ont été interviewés par la radio France Bleue le 19 novembre.

Présentons maintenant les autres actions de communication, plus ou moins couronnées de succès.

Nous avons essayé de tirer parti de l'exposition de « totems » sur la vie haïtienne. Nous l'avons proposée à la médiathèque d'Epernay (pas de réponse), à la bibliothèque universitaire de Reims (bien que ce ne soit pas en rapport avec les sciences, nous avons eu un rendez-vous avec un des responsables de la BU de sciences). Sinon, la responsable de la médiathèque de Cormontreuil, qui avait organisé la conférence de Louis-Philippe Dalember, a envoyé notre proposition à son réseau, pour l'instant nous n'avons pas de nouvelles.

Nous avons participé les 14 et 15 septembre au forum des associations, qui se tient tous les deux ans.

Nous avons mené d'autres actions pour collecter des fonds. Comme souvent, nous avons participé au marché de Noël de Fismes le 7 décembre et organisé une vente au département de mathématiques informatique de l'université, le 17. Cette année, pour une dépense précise, nous avons recouru au site de financement participatif HelloAsso. Nous voulions récolter 1500 € pour renouveler le bail du terrain collectif, cultivé en commun pour le bénéfice de l'école (cantine ou vente des récoltes). Nous avons obtenu moins mais finalement, nous pouvons louer deux terrains de superficie totale légèrement supérieure, pour 7 et 8 ans (le propriétaire du terrain initial s'étant rétracté au dernier moment).

Nous avons rencontré plusieurs fois le SPF cette année, pour faire le point sur les projets qu'ils financent (jardin pédagogique, réfection de maisons), pour préparer le voyage de Jean Marc ou encore pour notre propre participation aux assises départementales. Ces assises ont eu lieu le 5 octobre, Élisabeth y a montré une présentation de Gentillote et des projets soutenus par Solèy Leve et le SPF. Cette

année, nous n'avons pas pu rencontrer de façon officielle les « Papiers de l'Espoir ». Élisabeth et Thierry ont participé en avril à la réunion du COMOSEH (CONtribution à la MODernisation du Système Educatif Haïtien), pour le projet d'électrification de la zone lié à la salle informatique et au tableau numérique. Ils se sont rendus en juin à l'assemblée générale d'Haïti Futur. Thierry est allé à l'assemblée générale du GESCOD (Grand Est Solidarités et COopérations pour le Développement) en juin 2019.

Enfin, il reste les actions plus coutumières, comme les réunions de bureau dix fois dans l'année, l'élaboration du calendrier. Pour 2020 nous avons choisi le thème de la cuisine haïtienne et la venue de Jean-Marc a permis d'aborder des thèmes très variés comme l'histoire, le vaudou, les différents types de restaurants, les proverbes ...

Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

Bilan 2019			
Charges		Produits	
Report	0,00	Report	15 038,63
Fourniture & Papeterie	147,58	Vente de produits finis	1 076,00
Frais postaux et frais de télécommunications	73,92	Cotisations	250,00
Achats Artisanat, divers, ...	419,38	Dons	9 440,70
Subventions versées ASPAG	20 600,00	Subventions Papiers de l'Espoir, Collectif Haïti de France	11 500,00
Travaux Electrification pour la salle informatique et le TNI	8 010,61	Interêts Compte livret	50,77
Assurance	109,74		
Cotisations (GESCOD, Marché de Noël, MVA, Papiers de l'Espoir)	67,00		
Déplacements, missions et réceptions Voyage Haïti	612,32		
Services bancaires Frais bancaires, frais Paypal	123,41		
Total	30 163,96	Total	37 356,10
7 192,14			

Note :

* Le report important (15 038,63 €) à l'issue de l'exercice 2018 s'explique par les montants réservés au projet d'électrification, entièrement réalisé en 2019.